



Lutte contre l'illettrisme des adultes à La Réunion : passer des constats à une littération expérimentale

René Squarzoni

► To cite this version:

René Squarzoni. Lutte contre l'illettrisme des adultes à La Réunion : passer des constats à une littération expérimentale. Travaux & documents, Université de La Réunion, Faculté des lettres et des sciences humaines, 2011, Illettrisme à Maurice et à La Réunion : état des lieux et perspectives, pp.103–110. hal-02185236

HAL Id: hal-02185236

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02185236>

Submitted on 21 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lutte contre l'illettrisme des adultes à La Réunion : passer des constats à une littéraction expérimentale ?

SQUARZONI RENÉ
PROFESSEUR UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION (CIRCI)

La lutte contre l'illettrisme des adultes repose, en grande partie, à La Réunion sur un dispositif largement implanté d'Ateliers Personnalisés de Lutte contre l'Illettrisme (APLI). Une « évaluation » en a été réalisée récemment, confiée à un cabinet extérieur (Ingeniors, implanté à Lyon), elle a permis d'identifier des facteurs explicatifs de l'échec relatif et reconnu du dispositif et d'en retirer une palette de préconisations.

Le dispositif d'APLI et l'étude d'Ingeniors ont fait l'objet d'une présentation et d'une analyse de grande qualité dans l'ouvrage tout récemment publié par le Professeur Michel Latchoumanin, *Illettrisme ou Littératie : état des lieux et perspectives à l'île de La Réunion*¹. Ayant eu le privilège de préfacer cet ouvrage, il nous a semblé intéressant d'offrir une proposition, librement rédigée, d'action expérimentale de formation destinée à un public d'illettrés réunionnais et qui viserait une efficacité supérieure à celle observée actuellement en prenant appui sur les éléments d'information réunis par M. Latchoumanin et désormais aisément disponibles.

Notre communication/proposition se fonde sur le travail de M. Latchoumanin qui doit être remercié pour sa contribution primordiale au réveil de la réflexion sur la littératie de la population réunionnaise. Elle cherche aussi à faire place, dans un « milieu » où l'irénisme ambiant est assez anesthésiant du sens critique, à un discours moins provocateur que roboratif, s'appuyant sur le droit nouveau de parler de stimulation, d'encouragement et de récompense à propos d'actions publiques

On le sait, l'évaluation des politiques publiques a eu du mal à faire son trou parce qu'elle apparaissait souvent inutile ou superflue lorsqu'il s'agissait de l'appliquer à une politique qui rencontrait un consensus général, qui était organisée avec méthode, financée avec régularité, animée par un personnel chargé d'une mission de service public. J'enseignais déjà cela il y a une quinzaine d'années, et tout le monde en convenait lors du colloque fondateur de la Société Française de

¹ La Réunion, CIRCI – Océan Editions, 2010. ISBN : 978 236 247 012 7.

l'Évaluation, à Marseille en 1999. En effet, comment imaginer que les moyens publics ne soient pas utilisés au mieux lorsqu'ils sont destinés à sortir de l'illettrisme des adultes volontaires rencontrant des formateurs compétents dans un cadre de formation publique désintéressée et clairement organisée ? Et pourtant . . .

La présente communication organisée en deux parties, portera d'abord sur le dispositif APLI qui sera exposé brièvement et évalué rapidement ; ensuite, seront énoncés les grands traits d'une action-type en littératie qui viserait à réduire au maximum les facteurs d'échec de la lutte contre l'illettrisme des adultes à La Réunion. Cette littér-action élaborée librement, c'est-à-dire conçue sans tenir compte *a priori* des contraintes juridico-administratives, sera soumise ensuite à un test de faisabilité pour préconiser – au-delà d'une construction imaginaire – une expérimentation.

UNE PRÉSENTATION RAPIDE ET CRITIQUE DES APLI

Le service public à la française repose sur des principes juridiques connus, d'égalité, de permanence, d'adaptabilité, ainsi que sur la demande sociale de prestations uniques, universelles, et uniformes (les trois U). A bien des titres, le dispositif réunionnais des ateliers permanents de lutte contre l'illettrisme pourrait être donné en exemple si c'était à son organisation de principe et à son fonctionnement virtuel qu'on faisait appel.

I-1 Une offre généreuse et ambitieuse de littératie

Les APLI sont des lieux de formation validés, intégrés dans une structure spatialisée mais unifiée par une superstructure d'animation avec des financements conjugués. Ainsi, les centres ouverts par différents organismes de formation acceptés dans l'offre de formation, couvrent largement l'île de La Réunion et sont mis en réseau dans quatre secteurs géographiques, correspondants de la cellule centrale de pilotage (CIRILLE et ANLCI) qui propose des financements d'origines variées (européenne, nationale, locale).

Des stages de 400 heures en moyenne sont accessibles en permanence à des individus en illettrisme marqué, recevant une formation personnalisée. Cela signifie que sur la base de modules adaptables, une personne désireuse d'entrer en littératie peut se présenter lorsqu'elle le désire dans le centre le plus proche et entreprendre une action de lutte contre son illettrisme, définie à partir de son niveau de départ et de ses objectifs personnels.

Les formateurs des organismes intégrés dans le dispositif mettent en œuvre des techniques et des pratiques élaborées, issues de l'expérience accumulée à La Réunion, puis généralisées et adaptées notamment en matière d'évaluation/

diagnostic (niveau initial du candidat), de méthode pédagogique et de suivi du stagiaire (progression pédagogique et didactique) et d'évaluation sommative (bilan de fin de stage).

On dispose sur l'ensemble de ces actions, d'informations principalement quantitatives, régulièrement collectées et disponibles portant sur les effectifs de stagiaires, les organismes impliqués, les formateurs intervenants et les volumes financiers mis en jeu.

Tout cela est bel et bon, mérite respect et intérêt car c'est le fruit d'une entreprise d'alphabétisation des adultes assez ancienne à La Réunion (près d'un demi-siècle) et d'une volonté publique de valorisation des acquis et de maîtrise des actions. Le souci vient du sentiment diffus d'existence d'un écart entre l'édifice séduisant construit par les textes réglementaires et les accords signés, et une pratique qui serait moins convaincante et aboutirait à des résultats décevants : c'est ce qui a justifié la commande d'une évaluation désormais achevée et connue.

I-2 Une évaluation lucide et embarrassante

Que cela soit l'action d'Ingeniors comme évaluateur ou l'évaluation par Ingeniors des APLI, il y a de quoi être circonspect. En effet, et cela sera la première remarque, derrière un intitulé d'évaluation et des objectifs affichés d'évaluation, le travail d'Ingeniors n'est finalement qu'un contrôle *ex-post* d'un dispositif d'action public, ni plus ni moins. Mais ce n'est pas rien car si le travail conduit a été moins ambitieux et plus fruste qu'annoncé, il possède des qualités de robustesse et la grande vertu d'offrir des observations, des informations et des réflexions produites par un cabinet qualifié et extérieur.

On retire assez vite de la lecture de ce contrôle, la forte impression que le dispositif des APLI est plus un *tapis-mendiant*² qu'une couverture appréciable des besoins, une sorte de cache-misère de la lutte contre l'illettrisme à La Réunion. De graves faiblesses sont repérées et mises en évidence :

- La faiblesse de la demande : peu d'illettrés se présentent spontanément pour entrer en littératie, beaucoup viennent par intérêt administratif et financier (obtenir ou conserver des prestations monétaires) et le réseau souffre de l'inconstance de la demande.
- L'hétérogénéité des offreurs : les organismes de formation sont de taille et d'expérience très variées, engagés plus ou moins dans la lutte contre l'illettrisme, disposant de moyens matériels et humains disparates.

² Le terme de « tapis-mendiant » désigne, à La Réunion, un ouvrage traditionnel de dames, du type « patchwork », visant à fabriquer des napperons, au mieux un couvre-lit, avec des fragments de tissu venant de chutes et de récupérations.

- La minceur des résultats : les acquis des stagiaires sont inégaux et souvent modestes au terme d'interventions généralement considérées comme trop brèves eu égard aux points de départ et aux objectifs.
- Le pilotage du dispositif paraît inefficace hors le conseil, dans certaines missions notamment une animation faible et une évaluation insuffisante d'un réseau qui s'installe dans la programmation de stages isolés, loin du guichet ouvert de la littératie.

De là, viennent de fortes insatisfactions :

- Les stagiaires se plaignent de l'organisation décevante, du fonctionnement médiocre, des résultats sans portée (souvent le niveau DPG au mieux) et d'une indemnisation insuffisante.
- Les formateurs, employés précaires des organismes de formation, ont le sentiment d'être en « mission impossible », disposant de trop peu d'heures face à un public difficile.
- Les responsables des boîtes de formation viennent vers le dispositif, attirés par la ressource financière mais sont souvent fragilisés par des procédures longues et lourdes qui aboutissent à des difficultés de trésorerie.
- Les financeurs sont souvent entre agacement et déception face aux constats de l'efficacité et l'efficience modestes d'un dispositif ambitieux.

On redoute l'enlèvement, l'engourdissement d'un dispositif de lutte, de combat contre l'illettrisme, transformé en gagne-pain par des gagne-petit, s'installant dans une routine de la médiocrité : ceci pouvant toucher les stagiaires, les formateurs, les organismes de formation et les financeurs de la formation.

Comment évacuer l'observation faite par une de mes étudiantes en doctorat, assez idéalement placée pour connaître le dispositif et se demandant devant moi, comment sortir de l'équation (de « l'identité remarquable ») : « A stagiaire de bas-niveau, formateurs de bas niveau » ? Et comment oublier ce mémoire de troisième cycle rédigé par une professionnelle expérimentée, pointant, avec lucidité et compréhension, les connivences installées entre formateurs et formés dans des stages dont personne n'attend rien ou presque sinon un gain monétaire (salaire ou prestation) ?

C'est de tout cela, des conclusions du contrôle d'Ingeniors, des analyses et des réflexions présentées par M. Latchoumanin dans son ouvrage, des observations et des travaux de nos collaborateurs et peut-être d'une expertise personnelle de la société réunionnaise, c'est donc de tout cela qu'est sortie l'envie d'échafauder librement une proposition d'action pour la littératie, une littéraction dirons-nous.

UNE PROPOSITION D'EXPÉRIMENTATION

Cette proposition partira de l'idée simple qu'il faut faire du solide et avoir le souci de prévenir les difficultés sans aller tout de même au-delà de l'avant-projet, en évitant bien entendu les « Faudrait » et les « Y-a-qu'à »...

II-1 Des principes robustes à mettre en œuvre

Sur quoi peut-on faire fond pour construire quelque chose de réaliste ? Sur quelques atouts et quelques leçons, avec du bon sens et peu de liberté d'esprit.

Il y a deux atouts bien identifiés :

- Une compétence technique en « alphabétisation » comme on disait jadis, d'autant plus intéressante qu'elle est le produit d'une expérience locale donc tout à la fois adaptée aux bénéficiaires et adoptée par les praticiens. De l'accueil du candidat à l'évaluation finale des acquis, un formateur consciencieux dispose d'une boîte à outils complète qui lui permettra de sortir de l'illettrisme un stagiaire de bonne volonté. Ça, ce savoir-faire, « ça vaut de l'or » et c'est la condition *sine qua non* d'une espérance.
- Une capacité de financement importante car la lutte contre l'illettrisme est une priorité d'évidence et un solide argument pour justifier des concours. Ce n'est donc pas l'argent qui manque le plus et il ne manquera pas l'avenir, à condition d'avoir des résultats qui justifient les appels de fonds aux différents donateurs.

Il y a également quelques bêtises repérées :

- Il faut en finir avec l'idée du guichet ouvert de la littératie, avec des entrants et des sortants à tout-va. Ça ne marche pas, personne n'a le savoir-faire (ni l'envie de faire) du côté de la formation et il n'y a, de toute façon, pas assez de candidats : il faut revenir à la programmation des actions dans le temps et à leur répartition dans l'espace.
- Il faut en finir avec la confusion des publics dans des groupes hétérogènes. C'est bien établi maintenant : des Réunionnais illettrés (donc ayant été scolarisés) ont d'autres besoins et recevront d'autres appuis que ceux dus à des indocéaniens scolarisés mais non francophones, et il en va de même avec des indocéaniens jamais scolarisés et non francophones. Les publics non francophones, relevant d'une pédagogie dite « français langue étrangère », sont maintenant assez nombreux de deux ou trois origines distinctes pour justifier un traitement spécifique.

Alors pourquoi ne pas faire des choix de bon sens ? :

- D'abord concentrer les moyens sur des cibles réduites, produire des résultats et créer une dynamique crédible de succès. En réduisant la voilure du dispositif, avec un nombre modéré de stages, réalisés par des organismes mieux rémunérés, on recréera les conditions de la réussite avec des offreurs plus motivés, cela pourrait peut-être suffire. . .
- Mais, nous proposons ensuite de rémunérer non seulement l'effort mais aussi le résultat. Cela veut dire des formateurs mieux payés et des stagiaires mieux indemnisés, avec un système d'intéressement pour chacun d'eux : une fraction de prime en cas d'acquisition de compétences en lecture/écriture en fin de stage (prime d'effort) et surtout une autre fraction de prime si les compétences sont encore présentes six mois plus tard (prime de résultat).

Insistons sur les derniers points. Cela veut dire qu'à moyens constants, on choisit de faire entrer moins de stagiaires en stage mais avec l'objectif d'en faire sortir un plus grand nombre de l'illettrisme. Il n'y a pas de coup de baguette magique là-dedans, mais simplement le coup de la carotte plutôt que du bâton :

- Nous ne croyons pas à l'effet de la menace d'un contrôle par inspection inopinée des présents en stage, et cela ni sur les stagiaires ni sur les formateurs ; en revanche, nous croyons au contrôle mutuel stagiaire/formateur pendant la formation si l'un et l'autre peuvent espérer accéder à une prime à condition que chacun fasse sa part de travail ;
- Le contrôle doit être exercé sur la mesure des résultats : observation de l'installation des compétences en lecture/écriture en fin de stage, et versement de la première fraction de prime en cas de résultats satisfaisants ; observation du maintien des compétences six mois plus tard et versement de la seconde fraction de prime au stagiaire et au formateur sous les mêmes conditions.

Prévoyons également une évaluation. Pourquoi se priver d'un retour sur expérience alors qu'avec une enveloppe financière modérée et réservée à l'évaluation, nous pourrions avoir une capacité d'analyse et de capitalisation ? Mais, seulement si tout a été mis en place avant le début de l'action pour faire vraiment une évaluation ! Elle pourrait être « universitaire », n'est-ce pas ? Mais, plus sérieusement, elle devrait être conçue pour viser les points clés : *ex ante* la sélection des intervenants, *in itinere* la régulation des actions, *in fine* la certification des résultats.

Ne rêvons pas, il y a des obstacles sur le chemin, nombreux et conséquents. Nous ferons « comme si » le principal d'entre eux n'existait pas : la volonté de ne

rien changer, de ne rien faire... Et bien, malgré ce tour de passe-passe à la Rocambole, il reste de quoi douter du succès de la proposition.

II-2 Des difficultés prévisibles à réduire

L'expérience de l'action publique à La Réunion fait deviner quelques embûches :

- Comment obtenir une procédure de financement simple, sûre et rapide ? Avec des financements d'origines variées, cela sera un objectif majeur que d'arriver à créer un guichet unique de la lutte pour la littératie. Or, c'est la condition *sine qua non* : des stagiaires, des formateurs, des boîtes de formation recevant leur dû, vite et bien.
- Comment installer un contingentement pénible à appliquer et à subir ? Moins de places pour les stagiaires, moins de stages à réaliser, cela n'est pas facile à vendre et pas facile à gérer, surtout si ces places de stagiaires et ces lots de marché de formation sont plus attirants.
- Comment empêcher les effets pervers, effets d'aubaine pour les heureux élus (stagiaires, formateurs et boîtes de formation) et trucage des résultats par sélection de faux illettrés pour obtenir plus facilement des lecteurs-scripteurs à la fin ? Ce n'est pas désespérer de l'espèce humaine que de prévoir de tels comportements, c'est même plutôt avoir confiance dans son intelligence et sa capacité à repérer les bons coups. A La Réunion où réseaux familiaux, communautaires et politiques sont d'excellente qualité, le souci est réel.
- Comment gérer un tel dispositif d'exception : on sait qu'il aura un effet-vitrine, des effets collatéraux avec abandons d'actions de formation moins intéressantes, et qu'il sera difficile de l'arrêter... mais, là, avant qu'il n'y ait plus d'illettrés à La Réunion !

Revenons sur terre, cessons de faire comme Perrette et son pot au lait... La proposition ferme c'est d'explorer la faisabilité des propositions contenues dans cette communication au cours d'une expérience limitée à un volume modéré de stagiaires dans un petit nombre de stages, pour observer *in vivo* les atouts réels et les faiblesses d'un tel projet.

CONCLUSION

Est-ce que nous appuyons là où cela fait mal ou bien là où cela fait du bien, lorsque nous disons qu'avec du savoir-faire et de l'argent, il est possible d'obtenir des résultats en faveur de l'entrée en littératie d'actuels illettrés réunionnais ?

Ils voudraient plus d'argent, eh bien qu'on leur en donne... car tel est le fondement de notre proposition d'expérience, mais à condition qu'ils travaillent pour le mériter, qu'ils travaillent tous (stagiaires, formateurs, organisateurs) et qu'ils travaillent bien avec des résultats mesurables et stabilisés.